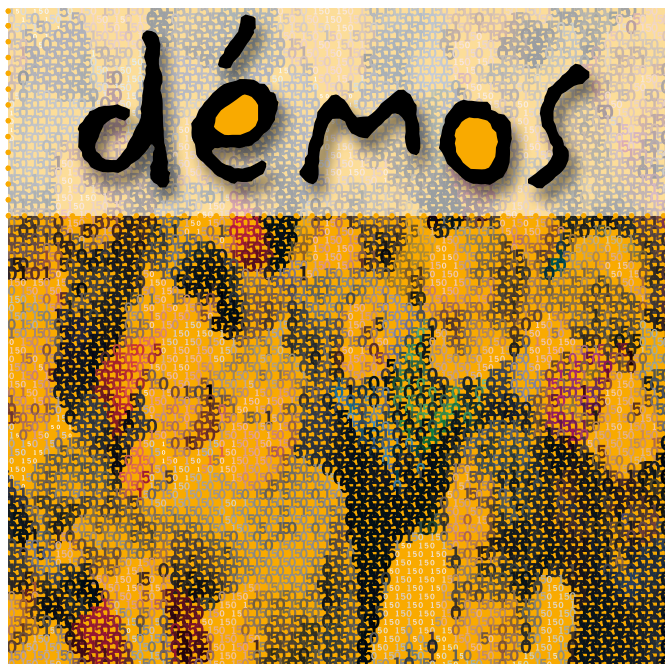




N° 1 Mars 2010

NEWSLETTER

Informations démographiques

Editorial

Le **vieillessement de la population** est un phénomène mondial qui affecte à la fois les pays industrialisés et les pays en développement. Il est la conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité.

En Suisse, l'espérance de vie a doublé depuis le début du 20^e siècle, alors que la fécondité a diminué de plus de moitié. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus a donc fortement augmenté et augmentera encore de manière importante ces prochaines années avec l'arrivée aux âges de la retraite des générations nombreuses nées lors du *baby-boom* des années soixante.

Il nous a paru dès lors intéressant d'étudier d'un peu plus près cette population. Le premier article de cette Newsletter s'intéresse à la répartition de la population âgée dans les cantons. Est-elle répartie uniformément sur le territoire helvétique ou existe-t-il des cantons à plus grande proportion d'aînés? Y a-t-il une évolution dans cette répartition entre 1980, 2008 et 2040?

On parle souvent des seniors dans notre pays, mais qui sont-ils? Quels sont leurs comportements en termes de mariage et de divorce? Qu'en est-il de leur santé et de leur satisfaction de vie? De même, que deviennent les aînés étrangers? De quel pays sont-ils originaires et décident-ils de vieillir dans notre pays? Vous trouverez des réponses à ces questions dans les deuxième et troisième articles de cette publication.

Le quatrième article de la Newsletter s'intéresse plus particulièrement aux femmes de 65 ans ou plus. Bien qu'elles vivent souvent seules et n'ont pas ou plus de partenaire, elles ont toujours une part active dans la vie sociale. Sous quelles formes les femmes participent-elles à la vie sociale? Sont-elles satisfaites de leur vie?

Les personnes âgées contribuent de différentes manières à la vie de la société. Certaines travaillent encore, au delà de l'âge de la retraite, d'autres y participent via des travaux non rémunérés comme les tâches ménagères et familiales, mais aussi dans le cadre du bénévolat pour des clubs ou organisations diverses. Combien de temps les personnes de 65 ans ou plus consacrent-elles à leur activité professionnelle ou à d'autres tâches non rémunérées? Quelle est leur participation au travail bénévole? Le cinquième et dernier article de cette publication y apporte des éléments de réponse.

Bonne lecture! □ Céline Schmid Botkine

Sommaire

Le vieillissement de la population

– **Quelle est l'évolution de la répartition des personnes de 65 ans ou plus dans les cantons?** 2

– **Portrait des seniors en Suisse** 4

– **Des étrangers âgés peu nombreux en Suisse** 6

– **Aspects de la vie des femmes de 65 ans ou plus** 8

– **Les prestations non rémunérées des aînés** 10

Actualités

– **Données statistiques, publications et conférence** 14

41,2 ans

Il s'agit de l'âge moyen en Suisse pour l'année 2008. Il représente la moyenne de l'âge des habitants de notre pays. Il s'élevait à 34,6 ans en 1960, à 37,1 ans en 1980 et à 39,7 ans en 2000. Lorsque l'âge moyen est en augmentation, on parle de vieillissement démographique.

L'âge médian, quant à lui, est l'âge qui divise une population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune, l'autre moitié plus âgée. Pour la Suisse, l'âge médian est proche de l'âge moyen et se situe, en 2008, entre 41 et 42 ans.

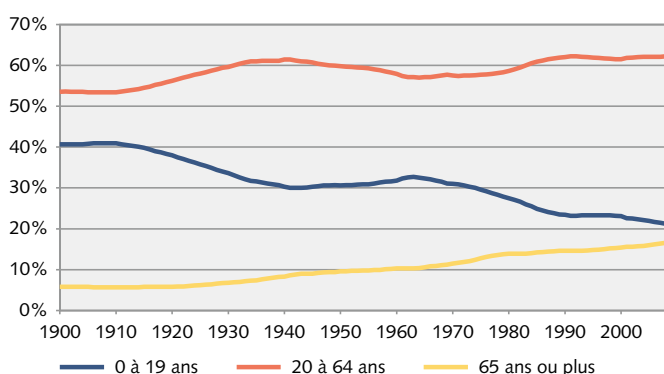
Quelle est l'évolution de la répartition des personnes de 65 ans ou plus dans les cantons?

Le vieillissement démographique concerne aujourd'hui les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi que la Suisse. Les générations nombreuses du *baby-boom* de 1955–1964 vont en effet atteindre l'âge de la retraite prochainement. Qu'en est-il des personnes de 65 ans ou plus actuellement? Sont-elles réparties uniformément dans les cantons? Dans quels cantons sont-elles les plus nombreuses?

Depuis le début du 20^e siècle, la population de la Suisse vieillit, c'est-à-dire que la proportion de personnes âgées en son sein augmente. Ce vieillissement démographique résulte d'une part, de la baisse de la natalité caractérisée par une diminution du nombre de naissances annuelles et un report de la fécondité des femmes, et d'autre part, de la baisse de la mortalité qu'atteste la progression de l'espérance de vie. Le vieillissement démographique s'accroîtra encore lorsque les générations nombreuses issues du *baby-boom* de 1955–1964 atteindront l'âge de 65 ans.

Evolution des proportions des moins de 20 ans, des 20 à 64 ans et des plus de 64 ans dans la population résidente permanente, de 1900 à 2008

G 1



Source: ESPOP

© OFS

Le graphique G1 présente l'évolution des proportions de personnes de moins de 20 ans, de 20 à 64 ans et de plus de 64 ans au sein de la population totale de la Suisse. La caractéristique du vieillissement démographique y apparaît clairement. La diminution de la part des jeunes (0 à 19 ans) est presque compensée par la hausse de celle des personnes âgées (65 ans ou plus). Les 20 à 64 ans représentent, quant à eux, une part relativement stable de la population, comprise entre 53,4% et 62,2% tout au long de la période considérée.

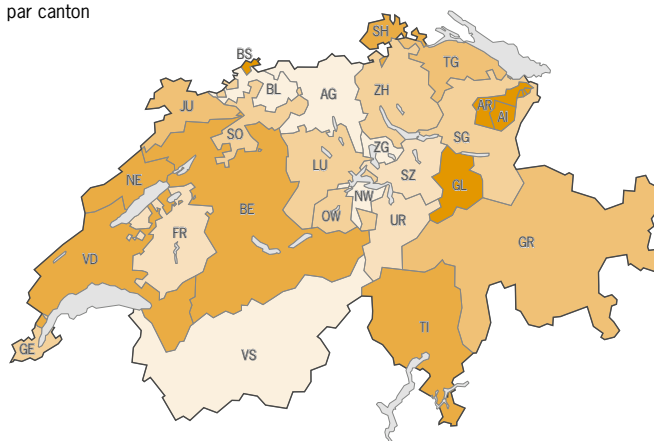
Il nous a paru alors important d'étudier d'un peu plus près les personnes de plus de 64 ans, soit les seniors. En 2008, elles représentent près d'un sixième de la population résidente permanente de la Suisse (1'276'400 personnes). Parmi elles, on compte 57,6% de femmes et 42,4% d'hommes. Aux âges plus avancés, la population devient progressivement majoritairement féminine, ceci en raison de la surmortalité masculine.

La répartition par canton des personnes de 65 ans ou plus, indépendamment de leur sexe, est intéressante. Elle l'est d'autant plus si on l'observe avec un décalage temporel de près de 30 ans¹ (cf. cartes C1 et C2).

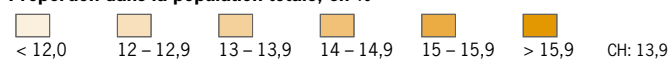
Personnes de 65 ans ou plus au 31.12.1980

C 1

par canton



Proportion dans la population totale, en %



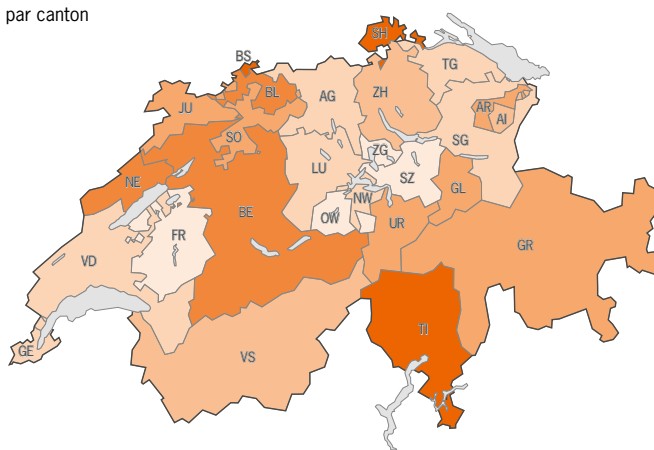
Source: ESPOP, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2010

Personnes de 65 ans ou plus au 31.12.2008

C 2

par canton



Proportion dans la population totale, en %



Source: ESPOP, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2010

Entre 1980 et 2008, la proportion de personnes de plus de 64 ans augmente en Suisse (13,9% en 1980 contre 16,6% en 2008) ainsi que dans la majorité des cantons. Si, en 1980, les résultats se situent entre 10,3% (Zoug) et 19,5% (Bâle-Ville), ils s'établissent entre 13,6% (Fribourg) et 20,7% (Bâle-Ville) en 2008. La fourchette a donc diminué entre les deux années considérées (2,1 point de pourcentage d'écart en moins), ce qui peut rendre compte d'une répartition un peu plus homogène de la population en âge de la retraite dans les cantons.

Le canton de Bâle-Ville présente les plus forts pourcentages de personnes de 65 ans ou plus en 1980 et en 2008 (respectivement 19,5% et 20,7%). Sa progression (+1,2 point de pourcentage) durant cette période reste toutefois minime par rapport à celles observées dans les cantons de Bâle-Campagne (+8,4 points), du

¹ Les années 1980 et 2008 ont été choisies en fonction de la disponibilité des données dans la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP). Il s'agit respectivement de la première et de la dernière année disponibles.

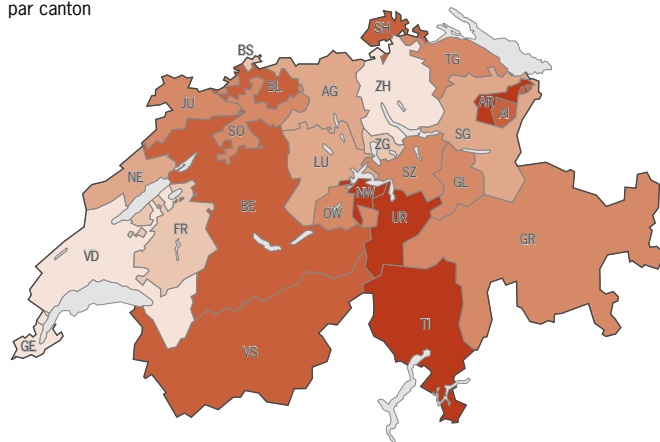
Valais (+5,4 points) et du Tessin (+4,7 points). De l'autre côté, le canton de Zoug affiche les taux de personnes de plus de 64 ans les plus bas (10,3% en 1980 et 14,2% en 2008). Seul le canton de Fribourg présente un taux plus faible en 2008 (13,6%). L'évolution de ces proportions entre 1980 et 2008 est en diminution dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures (respectivement -0,4 et -0,8 points de pourcent). Ces deux cantons ont ainsi comparativement moins de retraités aujourd'hui qu'il y a près de trente ans. Il faut toutefois rester prudent sur cette interprétation, puisque ces pourcentages ne concernent que 2150 et 2559 personnes de 65 ans ou plus en 1980 et 2008 pour Appenzell Rhodes-Intérieures, respectivement 8852 et 9504 individus pour Appenzell Rhodes-Extérieures. Les nombres absolus ont ainsi augmenté, mais les proportions ont légèrement diminué.

Il n'est pas aisé de donner des explications ou des raisons quant aux taux observés et à leur progression. Les données de la statistique publique ne le permettent pas. Cependant, on peut supposer que la répartition des personnes de 65 ans ou plus est liée à des rythmes de transition démographique différents d'un canton à l'autre, mais aussi à des migrations liées à l'âge: une immigration des jeunes et des plus âgés vers les centres urbains, une migration des familles vers les périphéries². Dans le canton très urbanisé de Bâle-Ville, les jeunes couples et familles ont tendance à partir et émigrer vers la périphérie, rendant ainsi la population âgée proportionnellement plus importante. Dans le cas du Tessin, le deuxième canton présentant le taux le plus élevé de population de 65 ans ou plus en 2008 (19,9%), son climat agréable le place en bonne position en tant que canton de résidence pour les retraités actuels et futurs. Quant à Bâle-Campagne, la progression importante de son taux de retraités entre 1980 et 2008 (+8,4 points de pourcent) pourrait trouver son explication dans la forte croissance démographique qu'il a connue dans les années d'après-guerre, entre 1950 et 1970. En effet, durant cette période, de nombreuses personnes sont venues s'y installer, faisant pratiquement doubler sa population entre 1950 et 1970³. La plupart de ces personnes résident encore dans le canton en 2008, mais ont 40 à 60 ans de plus.

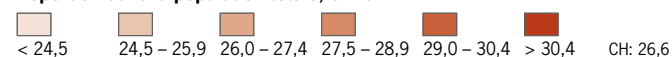
Personnes de 65 ans ou plus au 31.12.2040

C 3

par canton



Proportion dans la population totale, en %



Source: SCENARIO, scénario moyen AR-00-2005/09, OFS © OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2010

² Wanner, Philippe et al. (2005), p. 23 et ss.

³ Statistik Baselland, p. 2

Il nous a paru également intéressant de présenter les résultats des projections démographiques des cantons à l'horizon de 2040 (cf. carte C3). En 2040, toutes les générations issues du *baby-boom* de 1955–1964 auront atteint l'âge de la retraite et seront donc comprises dans la population que nous observons.

Selon les projections démographiques cantonales de l'OFS, soit selon le scénario moyen AR-00-2005/09, les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Uri et du Tessin compteront les plus grandes parts de personnes de plus de 64 ans en 2040 (respectivement 31,3%, 31,1% et 30,9%). Uri connaît l'une des trois progressions les plus fortes entre 2008 et 2040 (+14,1 points de pourcent), derrière les cantons de Schwyz (+14,1 points également) et Nidwald (+15,4 points). Quant au canton du Tessin, il reste toujours dans le peloton de tête des cantons comptant un taux de seniors élevé pour les années 1980, 2008 et 2040, et ceci pour la raison évoquée précédemment.

Les cantons de Zurich, Vaud et Genève présentent les proportions de personnes de 65 ans ou plus les plus basses en 2040 (respectivement 24,1%, 23,0% et 21,9%). Les migrations internes et internationales peuvent expliquer ces résultats. Genève et Zurich sont des cantons à grand centre urbain qui offrent des possibilités d'activité professionnelle et d'études et qui, sans doute, attirent une population active et jeune. Le canton de Vaud recouvre aussi ces caractéristiques et offre probablement, aux couples et familles, de plus larges possibilités de logement. Les populations de très jeunes, de jeunes et d'actifs de ces trois cantons sont de ce fait plus nombreuses et contrebalancent les pourcentages de leurs aînés. Relevons également que la proportion de personnes de plus de 64 ans la plus basse calculée au niveau cantonal en 2040 (Genève 21,9%) est plus élevée que la proportion la plus forte observée en 2008 (Bâle-Ville 20,7%).

Enfin, les cantons de Bâle-Ville et Genève connaissent les progressions des parts de plus de 64 ans les plus faibles entre 2008 et 2040 (respectivement +4,0 et +6,4 points de pourcent). Bâle-Ville, canton fortement urbanisé, qui se trouvait en pôle position des cantons à fort taux de 65 ans ou plus en 1980 et 2008, devient donc l'un des cinq cantons à plus faible proportion de 65 ans ou plus en 2040. Cela ne signifie pas que ce canton aura un moins grand nombre de seniors en 2040 qu'en 2008, mais leur part dans la population sera moins importante que celle mesurée dans d'autres cantons suisses.

T1 Proportions de personnes de 65 ans ou plus dans les cantons, les trois plus fortes et les trois plus faibles, au 31 décembre 1980, 2008 et 2040

	1980		2008		2040
Suisse	13,9%	Suisse	16,6%	Suisse	26,6%
BS	19,5%	BS	20,7%	AR	31,3%
AR	18,8%	TI	19,9%	UR	31,1%
AI	16,9%	SH	19,3%	TI	30,9%
NW	11,0%	SZ	14,8%	ZH	24,1%
BL	10,4%	ZG	14,2%	VD	23,0%
ZG	10,3%	FR	13,6%	GE	21,9%

Sources: ESPOP, SCENARIO (scénario moyen AR-00-2005/09)

Les tendances que l'on observe pour la Suisse peuvent parfois cacher des situations cantonales différentes. De même que la croissance démographique n'a jamais été homogène à l'échelle des régions de notre pays, la part de personnes de plus de 64 ans peut aussi varier selon le canton. L'enrayement du vieillissement

démographique est difficile, voire même impossible tant au niveau suisse qu'au niveau cantonal. Il s'agira donc à la Confédération, mais également aux gouvernements cantonaux d'être sensible à cette question et à ses enjeux futurs⁴.

□ Céline Schmid Botkine

Références:

Chancellerie fédérale suisse (2007), *Défis 2007–2011. Evolution des tendances et thèmes futurs de la politique fédérale*, Berne.

Démos. Bulletin d'information démographique. N°4/2007.

[Vieillesse démographique et adaptations sociales](#), Neuchâtel.

OFS (1997), *Atlas structurel de la Suisse*, Zürich: NZZ.

OFS (1998), *Deux siècles d'histoire démographique suisse. Album graphique de la période 1860–2050*, Berne.

OFS (2007), [Scénarios de l'évolution de la population des cantons de 2005 à 2050](#), Neuchâtel.

Statistik Baselland, Nr. 1/2005. Bevölkerungsentwicklung und Alter, Basel.

WANNER, Philippe et al. (2005), [Âges et générations. La vie après 50 ans en Suisse](#), Neuchâtel.

Portrait des seniors en Suisse

Les seniors constituent un sixième de la population en Suisse et leur nombre continue de croître. Comme le reste de la population, ils se marient, ils divorcent et ils continuent partiellement à contribuer à la vie économique du pays. Mais qui sont-ils?

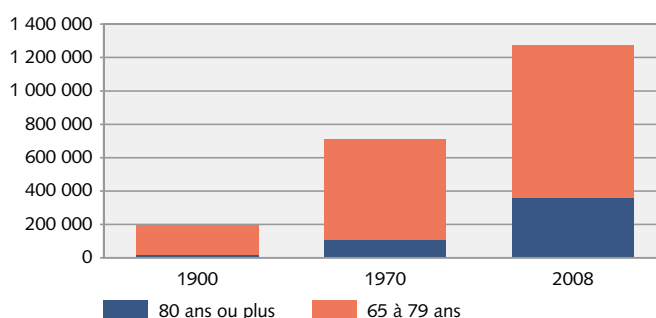
Le phénomène n'est pas nouveau. Les personnes vivent plus longtemps. Grâce aux nombreux progrès médicaux et aux vagues de baby-boom d'après-guerre, notre pays compte aujourd'hui presque 1,3 million de personnes de 65 ans ou plus (16,6%), lesdits seniors, soit près de deux fois plus qu'en 1970 (710'700 ou 11,5%) et sept fois plus qu'en 1900 (191'600 ou 5,8%). Dans cette population, on compte, aujourd'hui, 74 hommes pour 100 femmes.

Chez les seniors, la part des personnes très âgées (80 ans ou plus) est en constante augmentation. Alors qu'elles représentaient près d'une personne sur 10 en 1900, les personnes de 80 ans ou plus s'élèvent à 109'800 en 1970 et 362'700 en 2008, soit respectivement 15,4% et 28,4% des seniors. En quarante ans, leur nombre a triplé. Cette population très âgée est essentiellement féminine. En effet, plus de trois personnes de 80 ans ou plus sur quatre sont des femmes.

Et les centenaires? En 2008, on compte 3563 personnes âgées de 99 ans ou plus, contre 106 en 1970 et 5 en 1900, soit une évolution fulgurante des centenaires par rapport à une population qui n'a que doublé entre 1900 et 2008. Quatre femmes sur cinq font partie de cette population de centenaires.

Population résidente permanente âgée de 65 à 79 ans et de 80 ans ou plus, au 31 décembre 1900, 1970 et 2008

G 2



Source: ESPOP

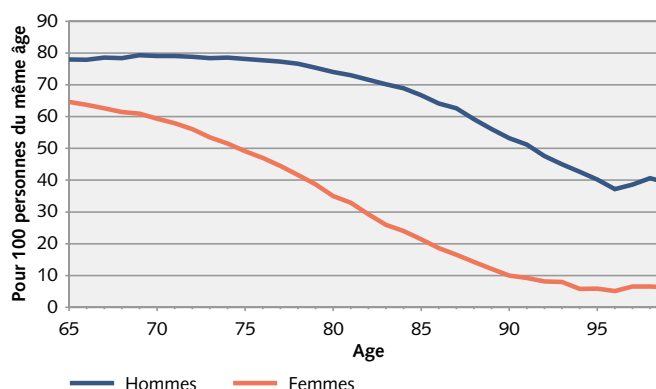
© OFS

En 2008, la plupart des seniors [vivent](#) soit à deux soit seuls. Entre 65 et 79 ans, la majorité est encore en couple (58,4%) contre 27,3% vivant dans des ménages d'une personne. Cette tendance s'inverse à partir de 80 ans. La majorité (41,8%) vit seule contre 30,7% qui vivent encore en couple. En outre, le nombre de personnes vivant en ménage collectif augmente avec l'âge et passe de 6,1% chez les 65–79 ans à 24,5% chez les 80 ans ou plus.

La situation matrimoniale des seniors diverge selon le genre. Les hommes vivent plus fréquemment maritalement, alors que les femmes de la même classe d'âges ne sont pas ou plus mariées. A 65 ans, près de 80% des hommes sont mariés contre 65% de femmes. A 80 ans, le pourcentage pour les hommes mariés s'élève encore à 75% contre 35% des femmes. Les facteurs qui expliquent ces différentes situations matrimoniales aux âges élevés sont la fréquence du célibat, le calendrier de la mortalité, l'écart d'âge au mariage, l'intensité du divorce et des remariages.

Part d'hommes et de femmes mariés dans la population des 65 ans ou plus selon l'âge, au 31 décembre 2008

G 3



Source: ESPOP

© OFS

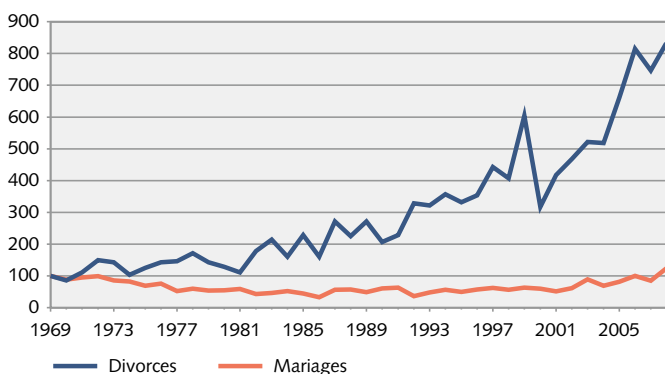
Les mariages entre partenaires de 65 ans ou plus sont rares (162 en 2008). Ils représentent moins de 1% de tous les mariages. Les unions sont plus fréquentes entre un partenaire de 65 ans ou plus et un partenaire plus jeune, âgé de 50 à 64 ans. Dans neuf cas sur dix, l'homme est le partenaire le plus âgé. La majorité des unions chez les seniors sont des remariages. Les chiffres montrent que les hommes sont plus prompts au remariage que les femmes, 640 hommes de 65 ans ou plus contre 198 femmes en 2008. La même année, les premiers mariages concernent 57 hommes et 36 femmes de plus de 64 ans.

⁴ Chancellerie fédérale suisse (2007), p. 42.

A ce jour, la part des personnes qui ne se sont jamais mariées avoisine les 7,7% chez les personnes de 65 ans. Elle se monte à 5,5% chez les hommes de 80 ans et 9,0% chez les femmes du même âge. Ces différences entre hommes et femmes non mariés aux âges avancés peuvent s'expliquer de la manière suivante. Les personnes nées avant 1928 ont grandi avant le début de l'essor économique de l'après-guerre. Elles ont connu une entrée difficile dans la vie active, une mobilité géographique et sociale relativement réduite et sont restées plus fréquemment célibataires que les générations suivantes. Si le nombre de personnes qui ne se sont jamais mariées est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes, c'est parce que la surmortalité des hommes à l'époque engendrait déjà une supériorité numérique des femmes qui n'a pas pu être compensée⁵.

Mariages et divorces de partenaires de 65 ans ou plus, de 1969 à 2008 (Index: 1969=100)

G 4



Source: BEVNAT

© OFS

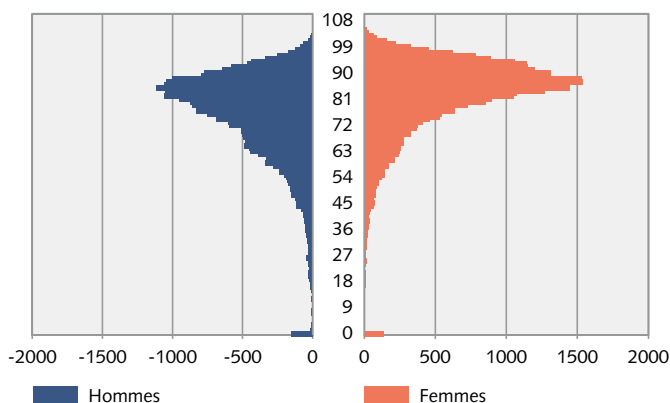
Alors que les mariages entre partenaires de 65 ans ou plus restent plutôt stables depuis les années septante, les divorces sont en augmentation. Alors qu'on dénombrait 24 divorces en 1970, ils sont huit fois plus nombreux aujourd'hui. Si le chiffre actuel (233) reste minime, on note toutefois chez les seniors un changement de mentalité face aux divorces.

Les hommes vivent moins longtemps que les femmes. A la naissance, leur **espérance de vie** se monte à 79,7 ans contre 84,4 ans chez les femmes. A 65 ans, elle est de 18,7 ans pour les hommes et de 22,0 ans pour les femmes. A 80 ans, les hommes peuvent encore espérer vivre 8,3 ans et les femmes 10,0 ans.

La pyramide des âges au décès, en 2008, montre que les hommes et les femmes ne sont pas égaux en fin de vie. A 65 ans, les hommes sont deux fois plus nombreux à décéder que les femmes. Cette prépondérance masculine devient le lot des femmes dès 83 ans. Les hommes décédant plus tôt, l'âge moyen au moment du veuvage s'élève à 71,4 ans chez les femmes. Il est plus élevé chez les hommes et se monte à 74,2 ans.

Pyramide des âges au décès, en 2008

G 5



Source: BEVNAT

© OFS

L'évolution de la population liée à l'âge fait l'objet de **nombreuses études transversales**, notamment en matière de santé publique, de mobilité, de travail et de transition vers la retraite, de situation économique, de participation sociale.

Un senior sur deux affiche un niveau de **formation secondaire**. La proportion de seniors possédant une formation tertiaire est en hausse, 16% en 2008 contre 11% en 1996. Professionnellement, 9,5% des seniors sont encore **actifs** au-delà des 64 ans, contre 14,9% au début des années nonante. Cependant, ces pourcentages variant d'année en année, ils ne permettent pas de parler d'une tendance à la hausse, ni d'une tendance à la baisse.

Conscients de leur santé, trois quarts des seniors font attention à leur alimentation. Quatre cinquièmes des seniors âgés entre 65 et 74 ans ne **fument** pas ou plus. Cette proportion augmente avec l'âge et atteint les 92,1% chez les personnes de 75 ans ou plus. Enfin, près d'un senior sur deux pratique une activité sportive une fois, voire plus, par semaine. A cet égard, l'espérance de vie sans incapacité augmente parallèlement à celle de l'espérance de vie, ce qui suggère que la population en Suisse vieillit en bonne santé⁶.

Souvent, le vieillissement de la population n'est évalué que sous l'angle des problématiques qu'il suscite au sein de la collectivité. Et pourtant, vieillir est un phénomène naturel. Le processus étant propre à chaque individu, certains seniors connaîtront encore de belles années et d'autres auront rapidement des problèmes de santé. D'ailleurs à en juger par l'indice de **satisfaction de vie**, les seniors ont un degré de satisfaction plus élevé que la moyenne suisse. □ Fabienne Rausa

Références:

Démos. Bulletin d'information démographique. N° 4/2007. **Vieillesse démographique et adaptations sociales**, Neuchâtel.

Office fédéral des assurances sociales (2007) **Stratégie en matière de politique de vieillesse**, Berne.

⁵ OFS (1997), *Atlas structurel de la Suisse*. Zürich.

⁶ OFS (2009), *Le futur de la longévité*, Neuchâtel.

Des étrangers âgés peu nombreux en Suisse

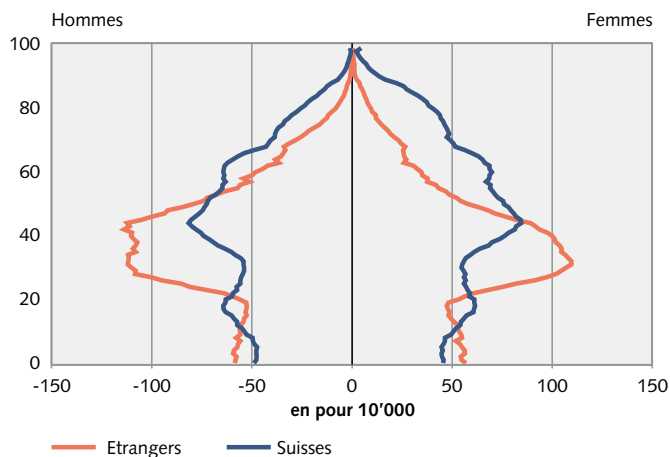
Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, la Suisse a commencé à devenir un pays à forte immigration pour compenser, à partir de 1995, plus de 20% d'étrangers parmi sa population résidente permanente. L'activité professionnelle et le regroupement familial ont depuis longtemps été parmi les premiers motifs d'immigration, de telle sorte que la main d'œuvre étrangère fait partie du paysage suisse. Mais qu'en est-il des personnes âgées de nationalité étrangère?

Le nombre d'étrangers âgés augmente en Suisse. De la fin de l'année 1980 à décembre 2008, le nombre des 65 à 79 ans augmente de 34'500 à 106'700 (+209%). La donne est la même pour les 80 ans ou plus dont le nombre augmente de 131% durant la même période (de 8400 à 19'500 personnes). Toutefois, la part des 65 ans ou plus parmi les étrangers n'a que faiblement augmenté (de 3,1 points de pourcent), soit plus de deux fois moins que chez les Suisses (6,4 points de pourcent). A fin 2008, ils représentent 7,6% de l'ensemble de la population étrangère. Ce taux s'élève à 19,1% chez les Suisses. La population étrangère vieillit donc moins vite que la population de nationalité suisse.

La pyramide par âge et par sexe d'une population théorique de 10'000 étrangers et d'autant de nationaux met en évidence les différences dans la composition par âge. L'effectif de personnes est relativement plus important chez les étrangers entre 22 et 48 ans, plus faible pour les 49 ans ou plus.

Pyramide d'une population résidente permanente théorique de 10'000 Suisses et 10'000 étrangers selon la nationalité

G 6



Source: ESPOP

© OFS

Les personnes âgées de 65 ans ou plus constituent l'un des deux groupes de population non active avec les jeunes. En Suisse, alors que le rapport de dépendance des jeunes est sensiblement similaire à celui des personnes âgées chez les détenteurs du passeport helvétique (35% et 32%), il s'élève respectivement à 31% et 11% dans la population résidente permanente étrangère.

T2 Rapport de dépendance de la population résidente permanente selon la nationalité, au 31 décembre 2008

	Total	Suisses			Etrangers		
		Total	H	F	Total	H	F
Rapport total de dépendance ¹	61	67	64	71	41	40	43
Rapport de dépendance des jeunes ²	34	35	37	34	31	29	32
Rapport de dépendance des personnes âgées ³	27	32	27	37	11	10	11

¹ Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler (20 à 64 ans).

² Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes en âge de travailler (20 à 64 ans).

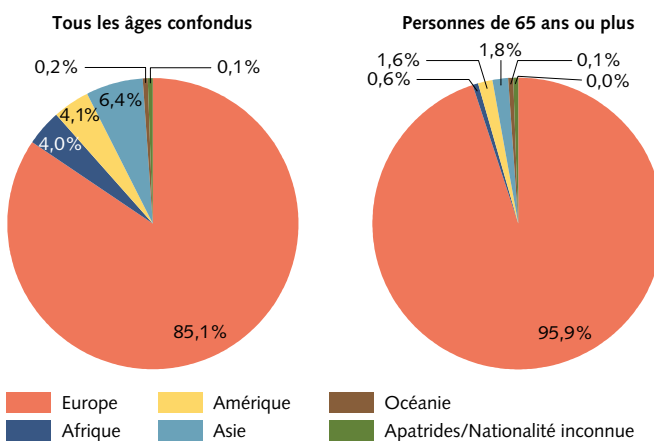
³ Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler (20 à 64 ans).

Source: ESPOP

Ainsi, le rapport de dépendance des étrangers âgés de 65 ans ou plus est trois fois moins élevé que celui des Suisses. Si l'on considère le continent d'origine (cf. graphique G7), on remarque que l'Europe affirme sa prépondérance pour les personnes âgées (de 85% du total des étrangers pour tous les âges confondus à 96% chez les 65 ans ou plus).

Population résidente permanente étrangère en Suisse selon le continent d'origine, au 31 décembre 2008

G 7



Source: PETRA

© OFS

De manière plus détaillée, le tableau suivant montre les premiers dix pays d'origine qui rassemblent à eux seuls 88,7% du total. Parmi les personnes étrangères âgées de 65 ans ou plus, les Italiens dominent largement (54'704). Ils sont suivis par les Allemands, qui sont 2,4 fois moins nombreux (22'929), alors que Français et Autrichiens se disputent la troisième place avec respectivement 8489 et 7204 individus.

T3 Premiers dix pays d'origine des étrangers âgés de 65 ans ou plus, au 31 décembre 2008

Pays	Nombre	Pourcentage
Tous les pays	127 191	100,0
Italie	54 704	43,0
Allemagne	22 929	18,0
France	8 489	6,7
Autriche	7 204	5,7
Espagne	6 360	5,0
Serbie-et-Monténégro	4 414	3,5
Royaume-Uni	2 696	2,1
Turquie	2 502	2,0
Pays-Bas	2 443	1,9
Bosnie et Herzégovine	1 293	1,0

Source: PETRA

Le taux brut de mortalité est une indication qui corrobore la thèse du faible nombre de personnes âgées étrangères en Suisse: il est de 9,4‰ chez les Suisses, 2,9‰ chez les étrangers. En 2008, 85,5% des personnes de nationalité suisse décédées (56'471) sont âgées de 65 ans ou plus. Chez les étrangers, cette proportion s'élève à 68,1% des 4762 décès totaux.

Le fait que les étrangers meurent davantage avant d'atteindre 65 ans (32% des décès de la population étrangère contre 15% chez les Suisses) ne compense pas cet écart, il y a proportionnellement trois fois moins d'étrangers qui meurent sur territoire suisse que de nationaux.

T4 Etat et décès de la population résidente permanente selon la nationalité, en 2008

	Suisses (6 011 771)*		Etrangers (1 635 904)*	
Nombre de décès total	56 741	9,4‰ de la population suisse	4 762	2,9‰ de la population étrangère
Nombre de décès des 0-64 ans	8 188	14,5% du nombre total des décès des Suisses	1 519	31,9% du nombre total des décès des étrangers
Nombre de décès des 65 ans ou plus	48 283	85,5% du nombre total des décès des Suisses	3 243	68,1% du nombre total des décès des étrangers

* population au milieu de l'année

Sources: BEVNAT, ESPOP

En 2008, sur les près de 60'000 personnes de nationalité étrangère qui quittaient la Suisse, 2866 étaient âgées de 65 ans ou plus. Cette classe d'âges représente 5% du total des étrangers qui émigrent, réparti entre les genres de la manière suivante: 1445 hommes et 868 femmes dans la tranche d'âges des 65 à 79 ans, 231 hommes et 322 femmes pour les 80 ans ou plus. La grande majorité d'entre eux (90,7%) sont des ressortissants européens: principalement du Sud du Continent (957 départs), de l'Europe Centrale (516), de l'Europe de l'Ouest (369) et du Sud-Ouest (337).

T5 Premières cinq nationalités de la population résidente permanente étrangère de 65 ans ou plus qui émigrent, en 2008

Nationalité	Pourcentage du total des émigrations de ressortissants étrangers
Italie	30,3%
Allemagne	13,6%
Espagne	9,1%
France	6,9%
Serbie-et-Monténégro	6,4%

Source: PETRA

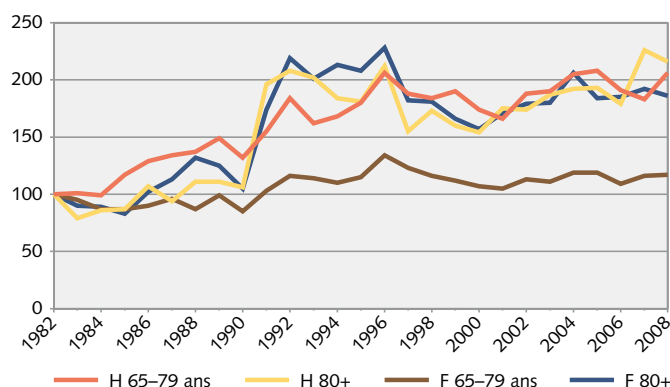
Ainsi, on remarque que les Etats d'origine les plus répandus parmi la population résidente permanente étrangère des 65 ans ou plus en Suisse se retrouvent parmi les Etats d'origine des personnes du même groupe d'âges qui quittent le pays⁷.

Si l'on considère le nombre de départs des étrangers de 65 ans ou plus des années 1982 à 2008 (cf. graphique G8), on observe une tendance à la hausse mais pas de la même manière pour toutes les classes d'âges. L'augmentation la plus marquée (en nombres absolus) est celle des hommes de 65 à 79 ans (+742, c'est 105% de plus qu'en 1982). Toutefois, les émigrations des 80 ans ou plus progressent de +116% chez les hommes et de +86% chez les femmes. Les émigrants de 50 à 64 ans sont plus nombreux que leurs aînés (deux fois plus en 2008).

De manière générale, on observe que le solde migratoire⁸ des 52-54 ans ou plus est négatif, c'est-à-dire qu'il y a plus d'étrangers de ces âges-là qui quittent la Suisse qu'ils n'y arrivent. Ceci explique en partie le faible nombre de personnes étrangères âgées en Suisse.

Evolution de l'émigration de la population résidente permanente étrangère des 65 ans ou plus selon le genre (Index: 1982=100)

G 8



Sources: ESPOP, PETRA

© OFS

Les étrangers de 65 ans ou plus sont également peu nombreux, car ils acquièrent la nationalité suisse avant d'atteindre l'âge de la retraite. Les acquisitions de nationalité antérieures des plus jeunes contribuent, comme c'est le cas pour l'émigration, à la baisse du nombre d'individus de la population résidente permanente étrangère et au grossissement des rangs des nationaux.

⁷ Dans la plupart des cas d'émigration, on peut supposer que le pays d'origine est le même que le pays de destination. Toutefois, la statistique de la population de l'OFS ne permet pas de connaître ni le pays de départ (pour une immigration) ni celui de destination (pour une émigration).

⁸ Le solde migratoire est le calcul de la différence entre les immigrations et les émigrations.

Entre 1971 et 2008, on compte 757'400 acquisitions de la nationalité suisse de personnes âgées de 0 à 64 ans. Selon le recensement de la population de 2000, 10% des Suisses en âge de la retraite étaient des naturalisés.

Les personnes âgées acquièrent aussi la nationalité suisse, mais dans une moindre mesure. De fait, de 1971 à 2008, le nombre cumulé de personnes de 65 ans ou plus qui ont acquis la nationalité s'élève à 10'600 (sur un total de 768'000). En 2008, 778 personnes de 65 ans ou plus reçoivent le passeport helvétique, c'est 1,8% du nombre total de naturalisations.

Par conséquent, à l'âge de la retraite, les personnes de nationalité étrangère disparaissent ou ont disparu du paysage suisse de plusieurs manières: majoritairement par l'émigration, la naturalisation (aussi avant l'âge de la retraite), plus rarement par les décès. □ Ewa Kasprzycki

Aspects de la vie des femmes de 65 ans ou plus

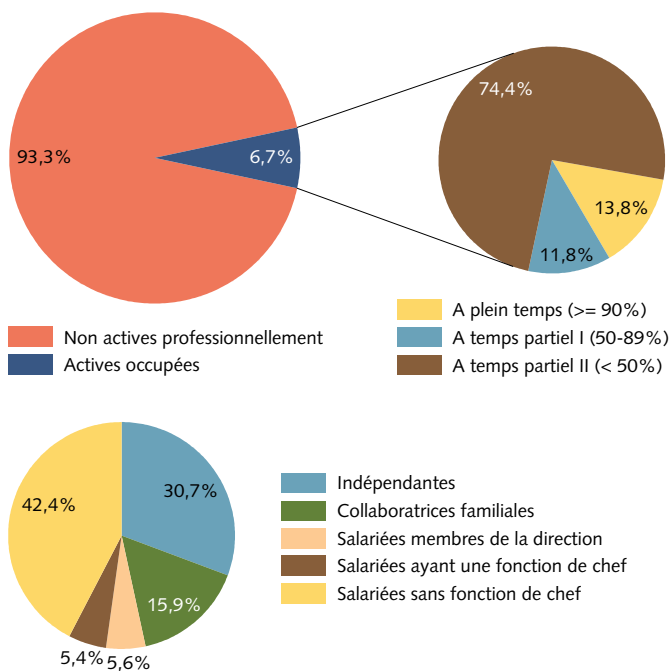
Quelle vie les femmes de 65 ans ou plus mènent-elles? Si l'on passe en revue différents aspects de leur vie, on constate que la réponse à cette question doit être nuancée. On relève ainsi des points positifs comme des points négatifs. Si elles sont nombreuses à vivre seules et à ne pas ou plus avoir de partenaire, les aînées n'en ont pas moins une vie sociale encore relativement active.

Etudier la vie des femmes de 65 ans ou plus implique, d'une part, que l'on fasse une distinction selon les groupes d'âges et, d'autre part, que l'on établisse une comparaison avec les hommes du même âge. Chaque fois que les données le permettaient, nous avons procédé ainsi dans l'analyse qui suit.

Les femmes de 65 ans ou plus ont l'âge de la retraite. Pourtant, en 2009, 6,7% d'entre elles exerçaient encore une activité lucrative. Les hommes dans le même cas étaient deux fois plus nombreux (14,4%). La proportion d'actives occupées parmi les femmes de 65 ans ou plus oscille entre 5 et 7% depuis déjà 1993. Trois quarts d'entre elles (74,4%) travaillent à moins de 50%, 11,8% ont un taux d'occupation compris entre 50 et 89% et 13,8% travaillent à plein temps (cf. graphique G9). Si l'on considère le statut professionnel de ces femmes encore actives sur le marché de l'emploi bien qu'elles aient atteint l'âge de la retraite, on constate que plus de la moitié sont employées, le plus souvent sans fonction dirigeante (42,4%), et qu'un peu moins de la moitié sont indépendantes (30,7%) ou travaillent dans l'entreprise familiale (15,9%). Ces deux dernières catégories sont nettement plus représentées chez les femmes actives occupées de 65 ans ou plus que dans l'ensemble de la population active occupée de sexe féminin (respectivement 10,1% et 2,7%). Pour connaître les raisons qui poussent 3% des femmes de 65 ans ou plus à travailler comme employées sans fonction dirigeante ou, en d'autres termes, pour savoir si elles le font volontairement ou par nécessité, il faudrait réaliser des analyses plus poussées.⁹

Activité professionnelle des femmes de 65 ans ou plus, en 2009

G 9



Source: ESPA

© OFS

Si l'importance de l'activité rémunérée décroît de plus en plus à l'âge de la retraite, il n'en va pas de même du travail non rémunéré (domestique, familial ou soins aux membres de la famille).¹⁰ Même si elles consacrent nettement moins de temps aux tâches ménagères et familiales que les femmes ayant des enfants qui vivent encore dans leur ménage, les femmes âgées de 65 à 74 ans y vouent tout de même en moyenne 27,5 heures par semaine (contre 19,1 heures pour les hommes de 65 à 74 ans). Chez les femmes de 75 ans ou plus, ce temps se réduit à 20,5 heures par semaine (contre 15 heures pour les hommes de 75 ans ou plus), d'une part parce qu'elles vivent plus souvent seules et, d'autre part, parce qu'elles ont davantage recours à une aide extérieure. Depuis 1997, le temps investi en moyenne pour le travail domestique et familial a diminué chez les femmes, alors qu'il n'a pas varié ou qu'il a même un peu augmenté chez les hommes.¹¹ Les mêmes tendances peuvent être observées chez les femmes et les hommes de 65 ans ou plus.

La situation financière des ménages dont la personne de référence¹² a l'âge de la retraite varie beaucoup selon les types de ménages. En 2007, le revenu d'équivalence médian¹³ d'un couple sans enfant ni autres personnes, dont la personne de référence avait 65 ans ou plus, correspondait à 92,7% du revenu d'équivalence médian de l'ensemble de la population. La situation financière des ménages d'une personne est nettement

¹⁰ Voir l'article *Les prestations non rémunérées des aînés* dans la présente Newsletter-Demos.

¹¹ Voir OFS (2009), *Temps consacré au travail domestique et familial 1997 – 2007*, Neuchâtel.

¹² Est considéré comme personne de référence le membre du ménage qui contribue le plus au revenu total du ménage.

¹³ La moitié du groupe de population considéré a un revenu d'équivalence inférieur à la valeur médiane, l'autre moitié a un revenu supérieur. Le revenu d'équivalence est calculé à partir du revenu disponible du ménage (revenu total déduction faite des impôts, des cotisations aux assurances sociales, des primes d'assurance-maladie pour l'assurance de base et d'autres dépenses obligatoires). Pour pouvoir comparer le niveau de vie de ménages de taille différente, on calcule pour chaque ménage un revenu par tête pondéré en fonction des besoins et on l'attribue à chaque membre.

⁹ Les deux publications suivantes donnent plus d'informations à ce sujet: OFS (2008), *L'activité professionnelle des personnes de 50 ans et plus*, Neuchâtel et OFS (2000), *L'âge légal de la retraite, une limite arbitraire?*, Neuchâtel.

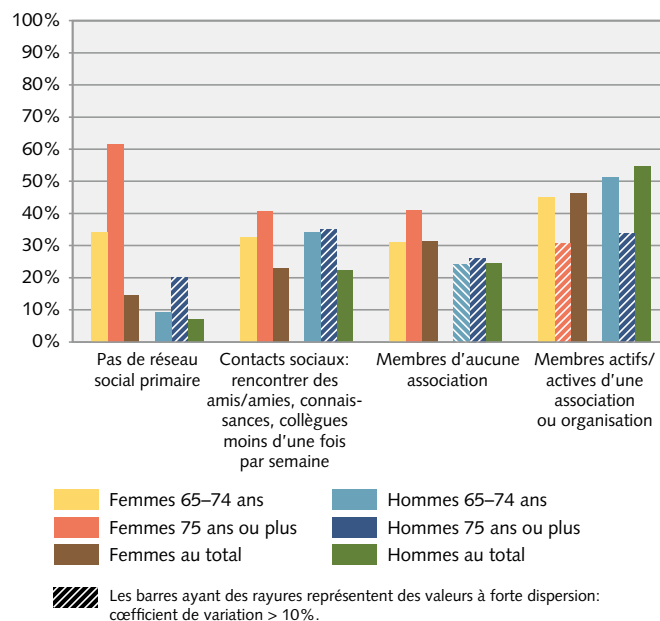
moins brillante. En 2007, une personne de 65 ans ou plus vivant seule avait un revenu d'équivalence médian qui représentait 79,8% du revenu de la population. Si la personne de référence a moins de 65 ans, la situation financière pour les deux types de ménages considérés est meilleure que celle des ménages de retraités et que celle de l'ensemble de la population. Ces résultats tiennent au fait que les ménages d'une personne retraitée sont, pour la plupart, des ménages de femmes et que la majorité des femmes âgées connaissent une situation économique plus difficile que les hommes. Les personnes vivant dans un couple dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus semblent vivre un peu mieux avec le revenu du ménage que la population dans son ensemble et que les personnes de 65 ans ou plus qui vivent seules. Interrogées sur la manière dont elles s'en sortaient avec le revenu du ménage, celles-ci ont répondu par une valeur moyenne de 7,7 sur une échelle allant de 0, pour «très difficilement», à 10, pour «très aisément». Pour les ménages d'une personne de 65 ans ou plus et dans l'ensemble de la population, les valeurs sont respectivement de 7,2 et de 7,1.¹⁴

Et qu'en est-il de la vie sociale des aînées? En 2006, un peu plus d'un tiers (34,2%) des femmes de 65 à 74 ans n'avait pas de réseau social primaire, c'est-à-dire qu'elles vivaient seules et qu'elles n'avaient pas de partenaire. Il en allait de même de près des deux tiers des femmes de 75 ans ou plus (61,6%). La proportion d'hommes se trouvant dans cette situation était sensiblement plus faible dans chaque groupe d'âges.

La participation d'une personne à la vie sociale se traduit entre autres par les contacts sociaux qu'elle entretient et par son éventuelle appartenance à une ou plusieurs associations. La proportion de personnes qui rencontrent moins d'une fois par semaine des amis, des connaissances ou des collègues est la plus élevée chez les femmes de 65 à 74 ans (32,6%) et chez celles de 75 ans ou plus (40,6%). Les hommes des mêmes groupes d'âges sont environ 34% dans ce cas (respectivement 34,0% et 34,9%). Cependant, les femmes de 65 à 74 ans ne sont pas moins actives dans des associations que les femmes de manière générale.¹⁵ Si trois sur dix (31,0%) ne sont membres d'aucune association, 45,0% sont membres actives d'au moins une association. Ce n'est qu'à partir de 75 ans ou plus que les femmes réduisent leur activité au sein d'associations. Quatre sur dix (41,1%) ne font partie d'aucune association, tandis que trois sur dix sont encore membres actives (30,5%). Les hommes ont tendance à être un peu plus souvent membres actifs et font plus rarement partie d'aucune association (cf. graphique G10).

Intégration sociale, en 2006

G 10



Source: PSM

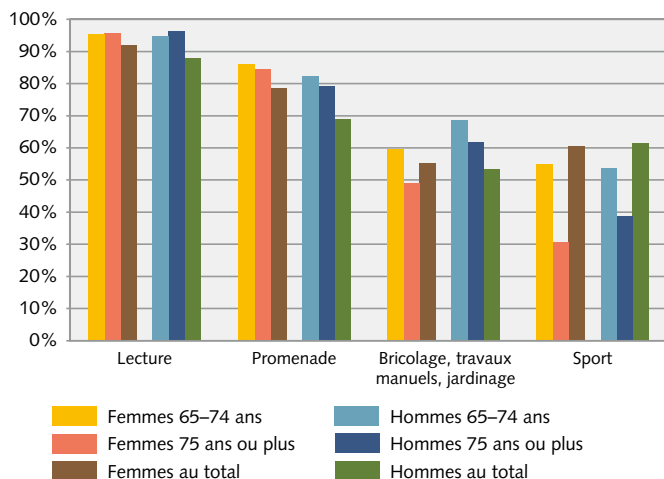
© OFS

À mesure que les personnes avancent en âge, leurs loisirs s'organisent différemment. La lecture reste cependant une activité pratiquée par beaucoup de personnes âgées. C'est même l'occupation la plus répandue chez les seniors, comme dans l'ensemble de la population. Environ 95% des femmes de 65 ans ou plus lisent au moins une fois par semaine. Cette proportion ne varie pas à mesure qu'elles avancent en âge et ne diffère pas considérablement de celle observée chez les hommes. La promenade est la deuxième activité la plus pratiquée, chez les femmes comme chez les hommes de 65 ans ou plus. 86,0% des femmes de 65 à 74 ans et 84,5% de celles de 75 ans ou plus (contre respectivement 82,3% et 79,1% des hommes) font au moins une promenade par semaine. Parmi les autres loisirs pratiqués au moins une fois par semaine par une proportion importante d'ainées, on trouve «le bricolage, les travaux manuels et le jardinage», ainsi que «le sport, pratiqué seule ou avec d'autres». Ces deux dernières activités perdent nettement du terrain avec l'âge. La proportion des femmes qui font du bricolage, etc. est inférieure de 10,9 points chez celles de 75 ans ou plus que chez celles de 65 à 74 ans. Dans le cas du sport, le recul se chiffre à 24,1 points. La proportion d'hommes qui pratiquent ces activités accuse aussi une baisse, due à l'âge, de respectivement 6,8 points et 14,8 points.

¹⁴ Source: [Panel suisse de ménages](#) (PSM) 2006 et 2007.

¹⁵ La qualité de membre d'une association se réfère à la question suivante: «Maintenant je vais vous lire une liste d'associations et d'organisations. Pouvez-vous me dire pour chacune d'elles si vous en êtes membre actif ou membre passif: association sportive ou de loisirs; organisation active dans le domaine de la culture, de la musique ou de l'éducation; Association de quartier ou de parents d'enfants; syndicat, association d'employés; parti politique; association de femmes; association de défense des locataires; organisation de protection de l'environnement; organisation caritative?» Source: [Panel suisse de ménages](#) (PSM) 2006.

Activités de loisirs: part de personnes les pratiquant au moins une fois par semaine, en 2006 G 11

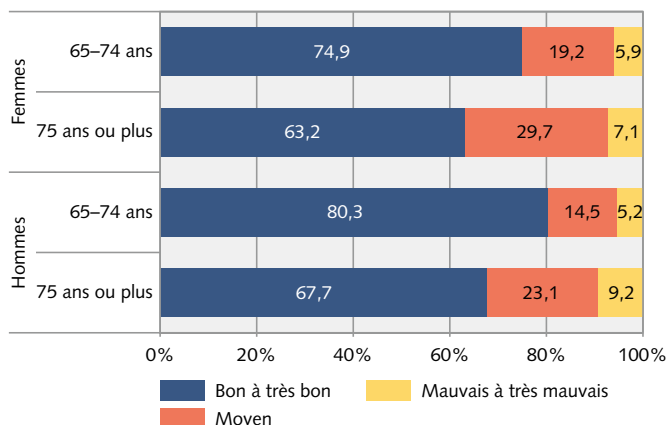


Source: PSM

© OFS

La santé des individus – état de santé, problèmes de santé, handicaps – influence grandement la vie qu'ils mènent. Ce facteur n'est cependant pas examiné ici, la santé des personnes âgées nécessitant une analyse différenciée et détaillée, qui dépasserait le cadre du présent article.¹⁶ Mentionnons toutefois que les femmes âgées ont une perception de leur état de santé un peu moins bonne que les hommes du même âge (cf. graphique G12). Cette différence de perception entre les femmes et les hommes peut cependant être observée quel que soit leur âge.

Etat de santé autoévalué, en 2007 G 12



Source: ESS

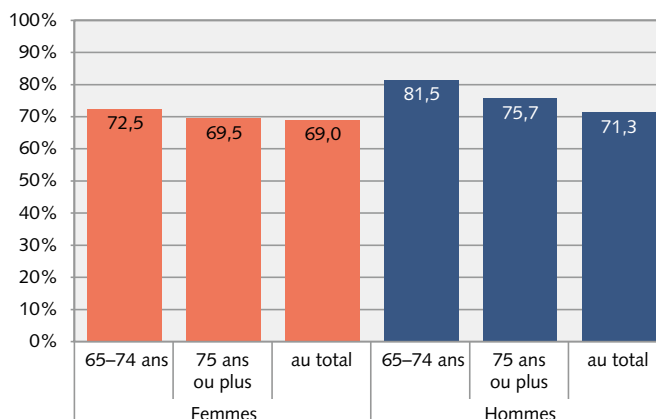
© OFS

En Suisse, le niveau de satisfaction¹⁷ procuré par la vie en général est relativement élevé. Sur une échelle allant de 0 pour «pas du tout satisfait» à 10 pour «tout à fait satisfait», le niveau de satisfaction moyen de la population se situe à 7,9. Il atteint 8,0 pour les femmes de 65 à 74 ans comme pour celles de 75 ans ou plus (contre 8,1 chez les hommes de 65 à 74 ans et 8,2 chez les hommes de 75 ans ou plus). Il est intéressant de relever que la proportion de femmes de 65 ans ou plus très satisfaites de leur vie (valeurs 8-10) est sensiblement inférieure à celle des hommes du même âge, lesquels comptent un pourcentage supérieur à la moyenne de très satisfaits (cf. graphique G13).

¹⁶ Voir OFS (2009), *Visages du handicap*, Neuchâtel et Observatoire suisse de la santé (2008), *La santé en Suisse. Rapport national sur la santé 2008*, Neuchâtel.

¹⁷ Le libellé de la question était: «De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie?». Source: *Panel suisse de ménages* (PSM) 2006.

Satisfaction dans la vie en général: part de personnes avec un degré élevé de satisfaction (valeurs allant de 8 à 10 sur l'échelle), en 2006 G 13



Source: PSM

© OFS

En conclusion, il convient de noter que les aînées qui vivent chez elles¹⁸ mènent une vie assez active. Bien sûr, on observe qu'elles pratiquent moins certaines activités et qu'elles participent moins à la vie sociale, en particulier celles de 75 ans ou plus et celles qui vivent seules. Leur niveau de satisfaction est moins élevé que celui des hommes du même âge, mais il est comparable à ceux de la population totale et de l'ensemble des femmes. □ Katja Branger

Les prestations non rémunérées des aînés

Les personnes âgées apportent une contribution à la société de diverses manières. Du fait que, dans la plupart des cas, elles n'ont plus d'activité professionnelle ou qu'elles n'ont plus qu'un faible taux d'occupation, leur activité productive est souvent sous-estimée. Si l'on part d'un concept de production élargi, qui englobe aussi les activités non rémunérées telles que le travail domestique et familial, le travail bénévole pour des associations et organisations, ou l'aide informelle fournie à d'autres ménages, on constate que les prestations non rémunérées des aînés sont loin d'être négligeables pour la société.

Si l'on ne considère que le travail rémunéré, on sous-estime nécessairement les activités productives des aînés. En intégrant le travail non rémunéré, on obtient une image différenciée de la contribution de toutes les générations à la société. Les aînés, précisément, assument un grand nombre de tâches familiales ou sociales qui ne sont pas rémunérées: travail domestique et familial, soins donnés à des membres adultes du ménage (qui peuvent être très exigeants en temps) et activités bénévoles. Ils rendent en fait davantage de services informels, à titre gratuit, qu'ils n'accomplissent de travail bénévole pour des associations et des organisations.

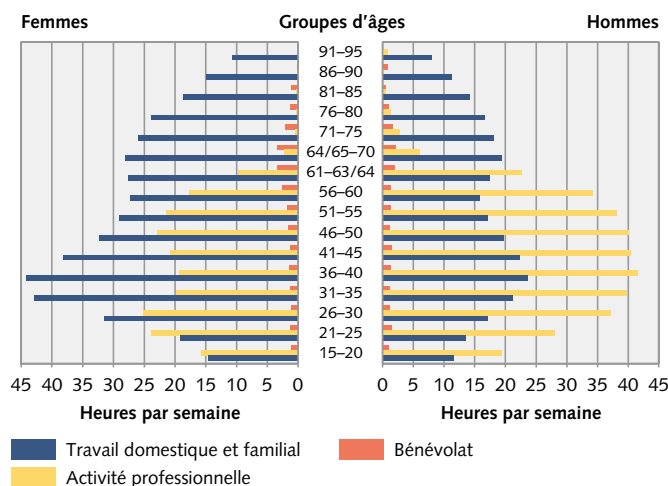
Un premier aperçu du temps voué aux activités rémunérées, au travail domestique et familial et au bénévolat, selon les groupes d'âges et le sexe, montre que la part du travail non rémunéré des personnes âgées est considérable. Les femmes qui ont atteint

¹⁸ Les présents résultats, qui ont été obtenus en interrogeant des personnes vivant dans des ménages privés, ne tiennent pas compte des personnes vivant en institutions (EMS et autres établissements pour personnes âgées).

l'âge de la retraite légale (64 ans) consacrent en moyenne 24 à 28 heures par semaine au travail domestique et familial. Ce n'est qu'après 80 ans qu'elles réduisent progressivement leur activité dans ce domaine. Chez les hommes qui ont atteint l'âge légal de la retraite (65 ans), le temps consacré au travail domestique et familial s'accroît légèrement. Il oscille entre 17 et 19 heures par semaine avant de diminuer aussi chez les hommes à partir de 81 ans¹⁹. Tant que les personnes de plus de 80 ans vivent chez elles, elles y consacrent au moins l'équivalent d'un jour par semaine: entre 8 et 14 heures pour les hommes et entre 11 et 19 heures pour les femmes²⁰.

Temps consacré à l'activité professionnelle, au travail domestique et familial et au bénévolat

G 14



Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

© OFS

Le temps investi pour les activités bénévoles est dans l'ensemble bien inférieur à celui consacré au travail domestique et familial. Il est supérieur à celui dédié au travail rémunéré chez les femmes à partir de 64 ans et chez les hommes de plus de 80 ans.

Environ 226'000 personnes (4,4% de la population de 15 ans ou plus) vivaient en 2007 dans un ménage comprenant au moins une personne adulte nécessitant des soins²¹. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes âgées sont proportionnellement plus touchées par cette situation. On n'observe pas de différence marquée selon le sexe. La proportion de femmes âgées dans ce cas est toutefois légèrement plus élevée que celle des hommes.

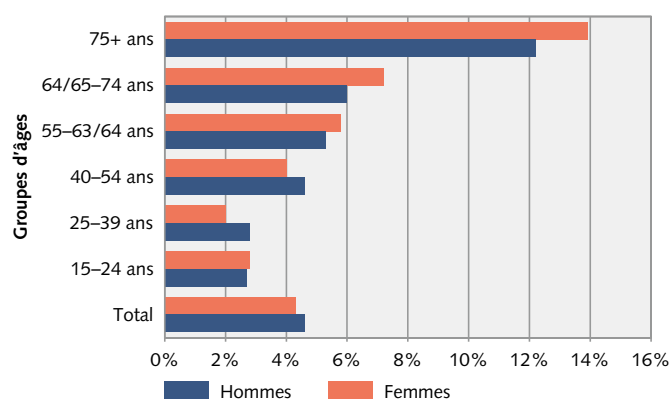
¹⁹ Voir les tableaux détaillés sur le travail domestique et familial sur www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/04/blank/dos/haushaltschaden.html

²⁰ En 2007, 71,3% des personnes de 80 ans ou plus vivaient encore dans un ménage privé. C'était le cas de 94,4% des personnes de 65 à 79 ans. Voir à ce sujet: Personnes âgées dans les institutions médico-sociales: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/04/02/key/01.html

²¹ La statistique des personnes handicapées, établie à partir de l'enquête suisse sur la santé, fait état d'un nombre d'handicapés variant, selon la définition, entre 303'000 et 562'000 en 2007. Les résultats présentés ici se fondent sur l'enquête suisse sur la population active et se réfèrent uniquement aux personnes de 15 ans ou plus vivant dans des ménages de plusieurs personnes (à l'exclusion donc des ménages d'une personne). Voir la statistique des personnes handicapées sous: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/06/blank/key.html

Proportion de personnes vivant dans un ménage dont un ou plusieurs membres adultes nécessitent des soins

G 15

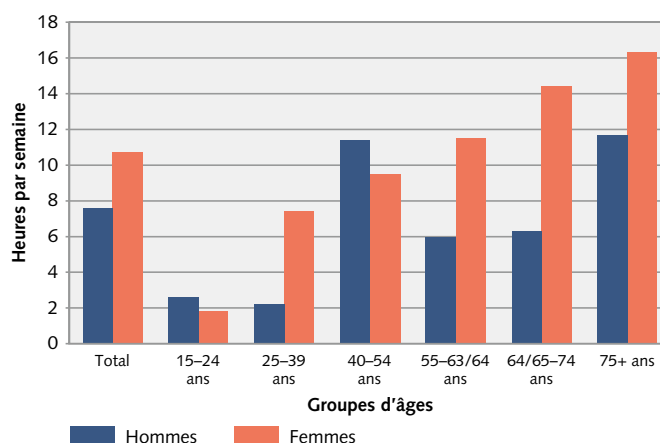


Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

© OFS

Temps consacré aux soins des membres du ménage¹

G 16



¹ Seulement des personnes vivant dans un ménage dont un ou plusieurs membres adultes nécessitent des soins.

Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

© OFS

Le nombre d'heures de soins donnés dans le propre ménage varie fortement en fonction de l'âge de la personne qui les dispense. A nouveau, les seniors, principalement les femmes, y consacrent le plus de temps: 14 heures par semaine dans le cas des femmes de 64 à 74 ans et jusqu'à 16 heures chez celles de 75 ans ou plus. Les hommes des mêmes groupes d'âges y consacrent respectivement 6 et 12 heures par semaine.

Au total, les personnes ayant atteint l'âge de la retraite ont fourni environ 25 millions d'heures de soins non rémunérés en 2007 à d'autres membres du ménage. 64% de ces heures ont été accomplies par des femmes et 36% par des hommes. Ce total représente près de la moitié du temps investi pour de telles tâches par l'ensemble de la population (52 millions d'heures)²². Si l'on prend, à titre de comparaison, la durée annuelle normale de travail des employés à plein temps²³ la même année, on obtient l'équivalent de près de 13'000 postes à plein temps.

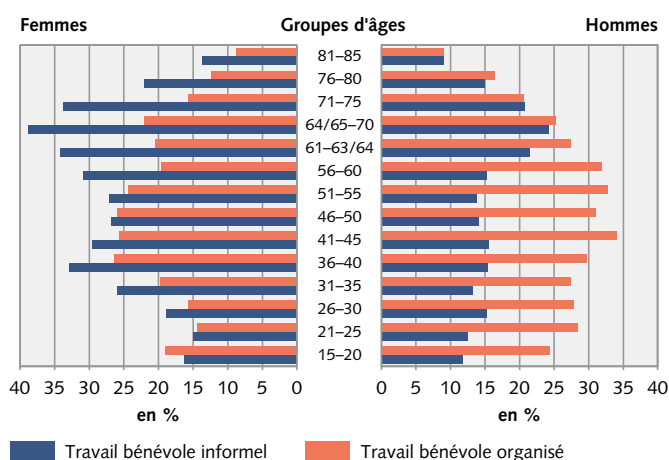
²² Voir à ce sujet les indicateurs relatifs au compte satellite de production des ménages, établi par l'OFS: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/04/blank/key/satkont/02.html

²³ Cela équivaut à 1919 heures par an en 2007. Voir le tableau «Durée annuelle normale de travail des salariés occupés à plein temps selon le sexe, la nationalité et les sections économiques» de la statistique du volume du travail (SVOLTA) de l'OFS: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/data/06.html

Outre les soins prodigués dans leur propre ménage, les seniors fournissent souvent de l'aide et des soins à des personnes d'autres ménages.

L'analyse du taux de participation au travail bénévole de la population résidente de 15 ans ou plus montre que les hommes privilégient le cadre institutionnel et les femmes les activités informelles. Cette remarque vaut pour presque tous les groupes d'âges. Les seniors fournissent davantage une aide informelle et non rémunérée que les jeunes. C'est surtout le cas chez les femmes de 64 à 70 ans (environ 39%). Chez les hommes, c'est aussi le cas avant tout des jeunes retraités (24% environ). Le taux de participation au travail bénévole organisé baisse en revanche à partir de l'âge de la retraite. Il ne tombe toutefois au-dessous de 20% que chez les femmes de plus de 70 ans et chez les hommes de plus de 75 ans.

Engagement de la population dans le travail bénévole G 17



Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

© OFS

Par rapport à l'ensemble de la population, les femmes de 64 à 74 ans s'engagent davantage en faveur d'organisations socio-caritatives ou d'institutions religieuses. C'est aussi le cas des hommes du même groupe d'âges, mais dans une mesure un peu moindre. La participation à des associations sportives est, comme on pouvait s'y attendre, beaucoup plus faible. Dans l'ensemble de la population, les personnes actives dans ce domaine consacrent en moyenne 13 heures par mois, les hommes de 65 à 74 ans et les femmes de 64 à 74 ans, un peu plus, avec respectivement 16 et 15 heures.

En 2007, les seniors ont accompli 45 millions d'heures de travail bénévole non rémunéré dans un cadre organisé, c'est-à-dire au profit d'associations ou d'organisations; les femmes ont effectué 44% de ce total et les hommes 56%. Cela correspond à 13% du temps consacré à ces activités par la population dans son ensemble (331 millions d'heures) ou, encore, à la durée normale de travail de près de 24'000 postes à plein temps (cf. note 23).

T6 Participation au travail bénévole organisé en %

	Femmes de 15 ans ou plus au total	64-74 ans	75+ ans	Hommes de 15 ans ou plus au total	65-74 ans	75+ ans
Associations sportives	5,0	2,2	(0,9)	11,4	5,4	2,9
Associations culturelles	3,9	3,1	(1,2)	5,8	6,2	(2,7)
Organisations socio-caritatives	4,4	7,2	3,5	2,7	4,7	2,8
Institutions religieuses	4,3	6,2	3,2	2,7	3,7	(1,4)
Associations de défense d'intérêts	3,0	2,4	(1,0)	5,1	4,6	(2,9)
Services d'utilité publique	1,3	1,8	(0,6)	3,1	1,6	(0,9)
Partis ou institutions politiques	1,0	.	(0,2)	2,3	1,7	(0,6)

Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

Les seniors fournissent nettement plus d'aide informelle à leurs proches ou à des connaissances que les personnes plus jeunes. La garde d'enfants de la parenté arrive en tête des services rendus. Un peu plus d'une femme sur cinq de 64 à 74 ans s'occupe (le plus souvent) de ses petits-enfants (20,6%)²⁴. Les services non rémunérés rendus à des connaissances ou à des voisins arrivent en deuxième position (9,6%). Les femmes de 64 à 74 ans prodiguent aussi des soins à des membres adultes de leur parenté (2,3%) ou à des connaissances (3,5%) plus souvent que la population dans son ensemble. Les hommes de 65 à 74 ans ne s'engagent plus qu'en faveur de leurs petits-enfants ou d'enfants de leur parenté: ils sont 12% dans ce cas.

T7 Participation au travail bénévole informel en %

	Femmes de 15 ans ou plus au total	64-74 ans	75+ ans	Hommes de 15 ans ou plus au total	65-74 ans	75+ ans
Garde d'enfants de la parenté	8,2	20,6	5,9	3,7	11,9	3,9
Soins à des parents adultes	1,8	2,3	(0,8)	0,6	(0,5)	.
Autres prestations pour la parenté	3,5	3,9	2,5	3,0	2,7	(1,6)
Garde d'enfants de connaissances	7,4	2,2	0,7	1,8	(0,9)	.
Soins à des connaissances adultes	1,5	3,5	(2,5)	0,5	(1,2)	.
Autres prestations pour des connaissances	6,8	9,6	6,0	6,6	6,9	5,4
Autres	0,3	(0,4)	.	0,2	.	.

Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

²⁴ Plus de la moitié des ménages ayant un ou des enfants de moins de 15 ans qui ont recours à un accueil extrafamilial des enfants, font appel à des proches comme les grands-parents. Voir à ce sujet l'indicateur «Proportion de ménages ayant recours à l'accueil extrafamilial des enfants selon la forme d'accueil»: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05/blank/key/Vereinbarkeit/05.html

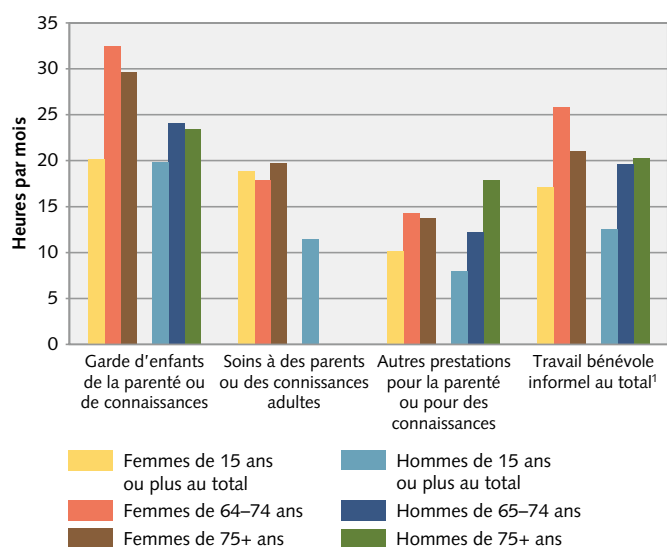
Selon le type d'activité, l'âge et le sexe de la personne impliquée, le temps consacré à l'aide informelle est variable. La garde d'enfants, exercée de manière informelle, est l'activité qui mobilise le plus. Les femmes de 64 à 74 ans y consacrent environ 33 heures par mois, celles de 75 ans ou plus, un peu moins, soit 30 heures en moyenne. Les hommes de 65 à 74 ans donnent en moyenne 24 heures de leur temps par mois pour s'occuper d'enfants de proches ou de connaissances. A 75 ans ou plus, ils ne s'investissent pas nécessairement moins. Le temps consacré aux petits-enfants ou à d'autres enfants de la parenté est nettement plus important que celui donné à des enfants de connaissances ou de voisins.

Les personnes qui rendent des services à d'autres ménages (travaux domestiques ou de jardinage, transports, etc.) investissent nettement moins de temps pour ces activités que pour la garde d'enfants ou les soins à autrui (ensemble de la population: de 8 à 10 heures par mois). Les femmes de 64 ans ou plus y consacrent un peu plus de temps, avec 14 heures par mois. Mais ce sont les hommes de 75 ans ou plus qui donnent le plus de leur temps, avec quelque 18 heures par mois.

Quant au temps investi pour prodiguer des soins à des proches ou à des connaissances qui ne vivent pas dans le même ménage, il représente 18 à 20 heures par mois pour les aînées, ce qui ne diffère pas beaucoup du temps consacré par l'ensemble de la population. En ce qui concerne les hommes, seul le chiffre établi pour l'ensemble de la population de sexe masculin est statistiquement fiable (12 heures par mois).

Temps consacré au travail bénévole informel¹

G 18



¹ Personnes qui, au cours des 4 dernières semaines avant l'enquête, ont effectué au moins une activité bénévole informelle

Source: ESPA Travail non rémunéré 2007

© OFS

Au total, les seniors ont fourni environ 102 millions d'heures de travail non rémunéré à d'autres ménages, sur une base informelle: 70% de ces heures ont été accomplies par des femmes et 30% par des hommes. Ce chiffre représente 28% du temps consacré à ces activités par la population dans son ensemble (362 millions d'heures) ou, encore, la durée normale de travail de près de 53'000 postes à plein temps²⁵.

Les prestations d'aide non rémunérées qui sont fournies par des particuliers dépassent de loin les prestations rémunérées des organisations d'aide et de soins à domicile. En comparaison, la statistique de l'aide et des soins à domicile²⁶ fait état, pour 2007, de 7,5 millions d'heures de soins et de 4,6 millions d'heures d'aide aux tâches ménagères.

Les seniors fournissent un volume considérable de prestations non rémunérées. Par rapport à l'ensemble de la population, ils investissent en particulier beaucoup de temps pour prodiguer des soins à des membres du ménage. Les personnes de 64/65 à 74 ans rendent en outre relativement beaucoup de services informels à d'autres ménages. Le plus souvent, elles gardent leurs petits-enfants. C'est d'ailleurs l'activité à laquelle elles consacrent le plus de temps. L'aide aux travaux domestiques ou de jardinage ou les services de transport sont, par contre, plutôt destinés aux connaissances et aux voisins qu'aux proches. Relativement peu de personnes donnent des soins à des proches ou à des connaissances qui vivent dans un autre ménage que le leur. Mais, comparées à l'ensemble de la population, les femmes de 64 à 74 ans s'engagent proportionnellement bien plus et consacrent aussi relativement beaucoup de temps à ce type d'aide²⁷.

□ Jacqueline Schön-Bühlmann

²⁵ Cf. note 23. Une première estimation du nombre d'heures et de la valeur monétaire de toutes les prestations de soins non rémunérées (effectuées dans le propre ménage et pour d'autres ménages) a été faite en 2005. Voir Jacqueline Schön-Bühlmann: «Les prestations de soins non rémunérées des ménages et des particuliers», dans: *Sécurité sociale CHSS 5/2005*, Office fédéral des assurances sociales, Berne, p. 274-280:

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/04/blank/dos/ueberblick.html?publicationID=2001

L'article: Andrea Zumbrunn et Lucy Bayer-Oglesby: «Pflege durch Angehörige», in: Gerhard Kocher, Willy Oggier (éd.): *Gesundheitswesen Schweiz 2010-2012*. Verlag Hans Huber, 2010 (pas encore paru), fournira des informations actualisées sur le sujet.

²⁶ www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/03/03/key/02.html

²⁷ Les personnes intéressées trouveront une bonne vue d'ensemble des questions abordées ici et d'autres thèmes dans: Heidi Stutz et Silvia Strub: «Les prestations des familles dans les phases tardives de la vie», dans: *Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie*. Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF, Berne 2006: p. 69-97.

Actualités

Données statistiques et publications

- Les [indicateurs de l'égalité entre femmes et hommes](#) ont été actualisés à l'occasion du 8 mars, journée internationale des femmes
- Dans le courant de l'année 2010, nous publierons un système d'indicateurs sur la prévoyance vieillesse, qui présentera en détail la situation des personnes âgées sous l'angle de leurs revenus et de leurs rentes. Ce système fournira aussi des informations sur la démographie, la santé et les conditions de vie des personnes âgées.
- Le 18 novembre 2009, l'Office fédéral de la statistique a publié des chiffres sur la mortalité infantile et périnatale en 2007 et 2008. Vous pouvez trouver plus d'informations à ce sujet sur [cette page](#).
- Le 18 novembre 2009, Eurostat a publié une nouvelle publication intitulée «[Naturalisations dans les Etats membres de l'Union européenne](#)». Cette publication donne un aperçu détaillé des derniers chiffres disponibles en matière de naturalisations dans les Etats membres de l'UE (uniquement en anglais).
- L'Office fédéral des statistiques d'Allemagne – [Statistisches Bundesamt Deutschland](#) (DESTATIS) – vient de publier ses **nouvelles projections démographiques pour l'Allemagne jusqu'en 2060**. Vous pouvez trouver ses résultats [ici](#) (disponible uniquement en allemand).
- L'[INED](#) a publié, dans la revue **Population et sociétés** du mois de novembre 2009, un article ayant pour titre «[L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple?](#)».
- L'[OCDE](#) a fait paraître une nouvelle publication ayant pour titre «[The future of international migration to OECD countries](#)» (uniquement disponible en anglais). Cette publication explore les différentes combinaisons d'éléments sociaux, économiques et environnementaux qui peuvent attirer les migrants dans les pays de l'OCDE ainsi que les éléments qui peuvent les pousser à quitter ou à rester dans leur pays.
- [Eurostat](#) a publié, le 10 décembre 2009, une newsletter sur le thème des jeunes ayant pour titre «[A statistical portrait of the lifestyle of young people](#)» (disponible uniquement en anglais). Cette publication compare les pays de l'UE-27 et aborde notamment l'âge auquel les jeunes quittent le domicile familial, leur situation sur le marché du travail et leur engagement dans les activités culturelles.

- A la mi-décembre 2009, **Eurostat** a publié les premières estimations démographiques pour l'année 2009. La publication est disponible [ici](#) (uniquement en anglais).
- **Eurostat** a également fait paraître, à la mi-décembre 2009, une publication portant sur les migrations dans l'Union européenne. Cette publication, uniquement disponible en anglais, s'intitule «Citizens of European countries account for the majority of the foreign population in EU-27 in 2008» et peut être consultée [ici](#).
- Début janvier 2010, l'**Office fédéral des migrations** a publié sa [Statistique en matière d'asile 2009](#). Cette statistique fournit les chiffres clés et les principales évolutions dans le domaine de l'asile en Suisse.
- La **Division Population des Nations Unies** a fait paraître, en janvier 2010, une publication intitulée «[Population Ageing and Development 2009](#)» (disponible uniquement en anglais). Il s'agit d'une actualisation de l'édition parue en 2007. La publication donne une description des tendances générales du vieillissement de la population dans 230 pays du monde et propose une série d'indicateurs liés à cette thématique. De même, il est possible de télécharger [l'affiche](#) liée à cette publication.

Conférence

- Les 23 et 24 novembre 2009 a eu lieu, à Genève, la deuxième session du groupe de travail sur le [vieillissement démographique](#) organisée par la Commission économique de l'ONU pour l'Europe (**UNECE**).

Impressum

La Newsletter Démos paraît trimestriellement. Elle présente des informations concernant l'actualité statistique suisse récente, en particulier celle de la démographie de notre pays. Vous pouvez vous y abonner gratuitement ou la télécharger depuis le portail statistique.

www.statistique.admin.ch → Thèmes → 01 Population → Publications

Numéro de commande: 239-1001-05

Réalisation et complément d'information:

Office fédéral de la Statistique OFS, Section Démographie et migration, Tél. 032 713 67 11,

E-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Rédacteur responsable: Céline Schmid Botkine, OFS

Rédaction: Katja Branger, Ewa Kasprzycki, Fabienne Rausa, Céline Schmid Botkine, Jacqueline Schön-Bühlmann, OFS.

Graphiques et Layout: Service Prepress/Print de l'OFS

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Chancellerie fédérale – Béatrice Devènes, Dominic Büttner

Version corrigée du 21.7.2010

Les données du tableau T3 et du paragraphe précédent ont été modifiées.

